

**Extrait du registre des délibérations du  
conseil municipal de la commune de  
LA BATHIE**

**Séance du 15 septembre 2023**

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la SAVOIE

<p><b>Date de la convocation :</b> 08 septembre 2023 <b>Date d'affichage : 08 septembre 2023</b></p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : <b>19</b> Nombre de membres en exercice : <b>16</b> Nombre de membres présents : <b>10</b> Nombre de votants : <b>14</b></p>
<p><b>OBJET : Décision modificative n°1</b></p>

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 15 septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

**Présents :** Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Justine FECHOZ, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.  
MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Frédéric BUENO, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Damien SANTON.

**Absents :** Mmes Armelle MOLINAS (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL), Corinne PAYOT, Élodie PIDDAT.  
MM. Pascal BOUVIER (procuration à M. Jean-Pierre ANDRÉ), Frédéric MOLINAS (procuration à Mme Monique ROSSET-LANCHET), Pascal PESCHOT (procuration à M. Damien SANTON)

*Madame Justine FECHOZ a été élue secrétaire de séance.*

*Vu l'avis de la commission Finances-projets participatifs du 25 août 2023,*

Madame l'adjointe en charge des Finances expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°1				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6411: Personnel titulaire	- €	12 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	- €	12 000,00 €	- €	- €
D-023: Virement à la section d'investissement	23 000,00 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL D-023: Virement à la section d'investissement</b>	23 000,00 €	- €	- €	- €
D-657362 : Subventions de fonctionnement aux CCAS	- €	11 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	- €	11 000,00 €	- €	- €

D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	375,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 67 : Charges spécifiques</b>	- €	375,00 €	- €	- €
R - 773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	- €	- €	- €	375,00 €
<b>TOTAL R 77: Produits spécifiques</b>	- €	- €	- €	375,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	23 000,00 €	23 375,00 €	- €	375,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	23 000,00 €	- €
<b>TOTAL R-021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	- €	- €	23 000,00 €	- €
D-21531: réseaux d'adduction d'eau	- €	28 900,00 €	- €	- €
D-21532: réseaux d'assainissement	- €	60 600,00 €	- €	- €
R-203: Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion	- €	- €	- €	89 500,00 €
<b>TOTAL 040: Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	- €	89 500,00 €	- €	89 500,00 €
D-212-18 : SKATEPARK	50 000,00 €	- €	- €	- €
D-2131-17: BOULODROME	6 000,00 €	- €	- €	- €
D-212-103: SERVICES TECHNIQUES	- €	28 000,00 €	- €	- €
D-2183-15: REHABILITATION MAIRIE	- €	5 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	56 000,00 €	33 000,00 €	- €	- €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	56 000,00 €	122 500,00 €	23 000,00 €	89 500,00 €
<b>Total Général</b>		<b>66 875,00 €</b>		<b>66 875,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder aux modifications budgétaires telles qu'exposées précédemment.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 14

**VOTE POUR : 14**

**VOTE CONTRE : 0**

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20230915-D01-09-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2023

Le Maire  
Monique ROSSET-LANCHET

